

Culture

Continuité et changement dans la *communauté linguistique* : le français parlé par des francophones et des anglophones de Montréal



Michelle Daveluy

Volume 14, numéro 2, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1083533ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1083533ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Canadian Anthropology Society / Société Canadienne d'Anthropologie (CASCA), formerly/anciennement Canadian Ethnology Society / Société Canadienne d'Ethnologie

ISSN

0229-009X (imprimé)

2563-710X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Daveluy, M. (1994). Continuité et changement dans la *communauté linguistique* : le français parlé par des francophones et des anglophones de Montréal. *Culture*, 14(2), 85–93. <https://doi.org/10.7202/1083533ar>

Résumé de l'article

À Montréal, le français a longtemps été utilisé quasi exclusivement par les francophones d'origine. Puis, durant les années 70, l'utilisation de cette langue s'est répandue dans d'autres groupes. L'étude de la dynamique langagière, à partir des corpus Sankoff-Cedergren et Montréal 1984, mène à une discussion sur la notion de communauté linguistique. La distinction entre la participation et l'appartenance à une communauté linguistique (Hymes 1974) est illustrée avec des échantillons de français recueillis auprès d'Anglo-Montréalais(es).

Continuité et changement dans la *communauté linguistique* : le français parlé par des francophones et des anglophones de Montréal ¹

Michelle Daveluy *

In Montréal, French was long used almost exclusively by native speakers. During the 1970s, however, the use of French spread to other groups. The study of language dynamics using the *Sankoff-Cedergren* corpus and that of *Montréal 84* leads to a discussion of the notion of linguistic community. The distinction between participation in and belonging to a linguistic community (Hymes, 1974) is illustrated with samples of French collected during interviews with anglophone Montréalers.

À Montréal, le français a longtemps été utilisé quasi exclusivement par les francophones d'origine. Puis, durant les années 70, l'utilisation de cette langue s'est répandue dans d'autres groupes. L'étude de la dynamique langagière, à partir des corpus Sankoff-Cedergren et Montréal 1984, mène à une discussion sur la notion de communauté linguistique. La distinction entre la participation et l'appartenance à une communauté linguistique (Hymes 1974) est illustrée avec des échantillons de français recueillis auprès d'Anglo-Montréalais(es).

Sociolinguistique et communauté linguistique

Pour les sociolinguistes, la communauté linguistique constitue le cadre où les relations entre les aspects sociaux et linguistiques de la communication se font jour. Gumperz (1968 : 225) a présenté cette notion comme le champ d'action pour la distribution des variantes linguistiques en fonction de faits sociaux précis. Depuis, et puisque ce sont les relations entre les faits sociaux et la production langagière dans un groupe donné qui rendent celui-ci intéressant du point de vue de la sociolinguistique, la notion de communauté linguistique est devenue le principe à partir duquel ce domaine de recherche s'est développé.

... individual behavior can be understood only as a reflection of the grammar of the speech community. Language is not a property of the individual, but of the community. Any description of a language must take the speech community as its object if it is to do justice to the elegance and regularity of linguistic structure. (Labov, 1989 : 52)

Pourtant, plusieurs spécialistes ont soulevé des difficultés associées à l'emploi de la notion de communauté linguistique en sociolinguistique (et

* Department of Anthropology
Saint-Mary's University,
Halifax, Nova Scotia B3H 3C3

à sa définition). D'une part, la communauté linguistique n'est pas définie de façon stricte : Dittmar et Schlobinsky (1988 : 35) notent en effet que les définitions données de la communauté linguistique varient en fonction des objectifs spécifiquement poursuivis dans les études faites à son sujet. Cependant, même si une définition rigoureuse de la communauté linguistique semble nécessaire, le seul consensus concerne l'attestation même de ce besoin. Aucune proposition de définition n'a fait l'unanimité, et il nous faut donc admettre que l'exercice a été jusqu'à présent inefficace (Hudson, 1980).

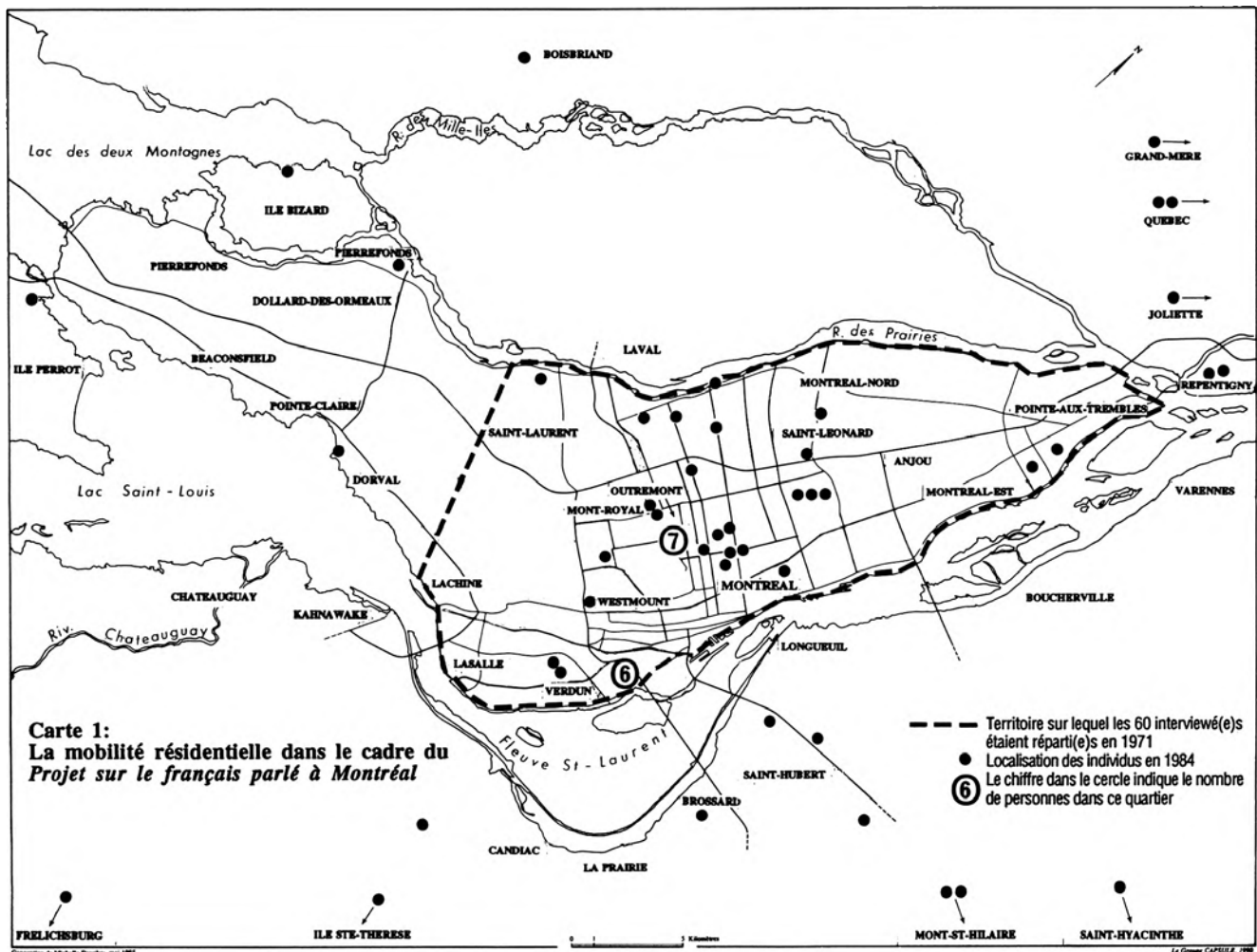
D'autre part, tout comme Dittmar et Schlobinsky (1988), Kerswill (1985) souligne que la notion de communauté linguistique, telle qu'elle est utilisée en sociolinguistique, favorise l'analyse des aspects homogènes et stables qui la caractérisent au détriment des modifications qui y surviennent. Selon ces auteurs, c'est là l'influence de la conception de la communauté linguistique telle qu'élaborée par les linguistes : le recours à un même système de signes (Bloomfield, 1970 (1933)) et à un seul code linguistique caractérise la communauté linguistique. Dans cette perspective, à chaque langue correspond nécessairement une communauté linguistique distincte. La sociolinguistique, quant à elle, s'est affranchie du fait que les groupes sociaux ont longtemps été traités comme des entités unilingues dans les travaux sur la communauté linguistique (Gumperz, 1972). Cependant la démonstration des phénomènes langagiers prend encore souvent le pas en sociolinguistique sur l'analyse des enjeux sociaux qui les sous-tendent (Romaine, 1982).

Par contre, parmi les éléments de réflexion les plus productifs, la distinction entre l'appartenance et la participation à une communauté linguistique, évoquée par Hymes (1974 : 50), est incontournable. D'un point de vue strictement linguistique, deux ordres d'appartenance ressortent. D'une part, tous les individus compétents dans une langue donnée font partie du vaste et vague ensemble des locuteurs et locutrices de cette langue. Toutefois, la variété de la langue utilisée dans la région où ils/elles habitent délimite plus précisément la communauté linguistique dont ils/elles sont membres. Cette façon de concevoir la communauté linguistique, avant tout comme une unité localisée géographiquement, est adoptée dans la plupart des travaux en sociolinguistique :

In all of the sociolinguistic surveys that have been done so far, the investigators have begun by identifying a language and a geographical region (English in the Lower East Side of New York City, or Detroit, or Norwich; French in Montréal; Spanish in Panama) and then proceeded to design a sample that would in one way or another ensure that all varieties of the language would have a chance of being represented in the analysis (Horvath et Sankoff, 1987 : 201).

La recherche rapportée ici s'inscrit aussi dans cette perspective : une seule langue, le français, mais selon les caractéristiques qui lui sont propres dans la région montréalaise, fait l'objet de l'analyse. Cependant, une attention particulière est portée aux modifications récentes dans la situation politico-sociale à Montréal. Selon moi, ces modifications fondent de nouvelles bases d'interaction entre les francophones et les anglophones et ont des répercussions au niveau linguistique. En effet, depuis la mise en branle de la francisation par le gouvernement provincial, l'usage du français s'est répandu, à tout le moins dans le milieu de travail, de sorte que les anglophones d'origine utilisent davantage cette langue qu'ils et elles ne le faisaient il y a une vingtaine d'années. D'où l'intérêt de décrire leur participation dans la communauté linguistique. Ce qui sera fait à partir de la production des négations en français par un échantillon d'anglophones d'origine.

Si l'utilisation du français par les Anglo-Montréalais(es) peut constituer une source de renouvellement de la communauté linguistique, on verra aussi que des changements dans la portion strictement francophone de la communauté sont aussi à considérer. Dans ce cas, ce n'est pas l'utilisation du français qui est en cause, mais le maintien du statut de membre de la communauté montréalaise dans le temps. En retraçant les mêmes locuteurs et locutrices à treize ans d'intervalle, les corpus *Sankoff-Cedergren* (Sankoff et al, 1976) et Montréal 1984 (Thibault et Vincent, 1990) fournissent les échantillons de français parlé par des francophones qui ne sont plus nécessairement des Montréalais(es) lors de la deuxième rencontre. L'analyse de la production des formes de la restriction de quantité illustrera comment une origine commune ne suffit pas pour maintenir l'adhésion aux normes linguistiques propres à ce lieu.



La cohorte de francophones suivie dans le temps

En 1984, lors de l'élaboration du corpus Montréal 84², une discussion sur la notion même de communauté linguistique n'était ni envisagée, ni nécessaire. L'objectif visé consistait à retracer les mêmes personnes, treize ans après qu'elles aient rencontré les intervieweur(e)s de l'équipe Sankoff-Cedergren. On s'intéressait à des individus connus qui répondaient aux critères de sélection retenus lors de l'élaboration du premier corpus.

Pour assurer la diversité de l'échantillon, l'approche par quartiers de résidence avait été adoptée en 1971. Fréquemment utilisée en sociolinguistique, cette façon de faire tend à mettre à jour des comportements où les dimensions de localisation et d'appartenance socio-économique se recouvrent. Cependant, on accepte de plus en plus que le modèle établi dans les travaux des sociolinguistes n'est pas nécessairement transférable d'un cas à l'autre, sans adaptation selon la formation

sociale constituant la communauté linguistique étudiée (Horvath et Sankoff, 1987; Tabouret-Keller, 1985). Ainsi, dans l'étude du français parlé à Montréal, il est apparu a posteriori qu'il faut tenir compte de la mobilité spatiale des participant(e)s dans le temps. En 1984, 19 des 60 personnes ré-interviewées ont été retrouvées ailleurs que sur l'île de Montréal. Sur la Carte 1, le territoire sur lequel ces 60 individus vivaient en 1971 apparaît en pointillé tandis que leur localisation en 1984 est indiquée par un point noir. En un coup d'oeil, on voit bien l'effet de l'étalement urbain.

Cette dispersion, c'est à dire la distance qui sépare maintenant les personnes interviewées du territoire du corpus de 1971, permet de les diviser en trois groupes : montréalais(es), banlieusard(es) et provinciaux. Les **montréalais(es)** résident toujours sur ce territoire de référence. Il y en a 51, soient 39 personnes qui ont été ré-interviewées et les 12 jeunes recruté(e)s en 1984 pour assurer la représentativité de cette tranche d'âge dans les deux corpus. Les **banlieusard(es)**, au nombre de

15, habitent en dehors du territoire de référence, mais toujours dans la région métropolitaine. Enfin, six personnes ont quitté Montréal pour s'établir en province.

Puisque les normes spécifiques à un groupe surgissent de l'interaction entre les membres qui le forment, ces déplacements nous permettent de proposer l'hypothèse suivante : le lieu de résidence est considéré comme une variable non négligeable dans la pratique linguistique. On peut la vérifier en établissant des corrélations entre le lieu de résidence et les comportements langagiers des trois sous-groupes. C'est ce que je fais lorsque j'étudie, par exemple, la variation qui existe dans l'expression de la « restriction de quantité ». Les exemples ci-dessous illustrent les formes qui sont utilisées le plus fréquemment en français de Montréal.

- 1) Je travaille **seulement** trois jours par semaine. (49.84.103)³
- 2) C'est **rien que** du luxe. (2.71.963)
- 3) On en a pas besoin (d'un congélateur) quand on est **juste** deux. (104.84.391)

D'un point de vue discursif, ces trois formes sont équivalentes. Cependant, à partir d'une étude des 120 entrevues du corpus *Sankoff-Cedergren*, Massicotte (1984, 1986) a détecté un changement en cours dans la communauté franco-montréalaise. Les résultats de son analyse lui permettaient de postuler l'importance grandissante de *juste* par rapport aux autres formes.

En réanalysant cette variation dans 132 entrevues (corpus Montréal 1984, + les 60 entrevues correspondantes de 1971), Thibault et Daveluy (1989 : 35-40) ont confirmé le changement pressenti par Massicotte. Que la restriction porte sur un nom ou ses représentants (comme dans les exemples (2) et (3)), sur un complément verbal introduit par une préposition ou un adverbe (comme en (1), où l'élément introducteur est éliidé) ou sur une infinitive (comme dans l'exemple qui suit), l'emploi de *juste* augmente.

- 4) C'est pas **seulement que** d'aller à la messe.⁴ (9.71.757)

En 1971, 33% des énoncés restrictifs étaient produits avec *juste* tandis qu'en 1984 cette forme est utilisée dans 61% des cas. Avec le temps, la forme *seulement* est associée aux segments âgés de la communauté et son utilisation diminue significativement⁵. L'expression *rien que*, qui se maintient dans la communauté, est aussi produite par

les personnes plus âgées, mais elle est de plus associée avec le bas de l'échelle professionnelle. Enfin, lorsqu'on étudie cette variable linguistique en prenant en considération le lieu de résidence des membres du corpus de 1984, on peut démontrer statistiquement (Goldvarb, cf. Rand et Sankoff, 1988) que seul le sous-groupe de montréalais(es) privilégie la forme *juste* au détriment de *seulement*. On remarque une tendance inverse dans les deux autres sous-groupes qui favorisent l'emploi de *seulement* plutôt que celui de *juste*.

Il serait trop long d'analyser les raisons de ces variations, mais la démonstration est faite : la communauté linguistique est un concept fluide et contextuel, qui prend sa réalité dans le degré d'intégration socio-culturelle des individus. Bien que les locuteurs relocalisés dans les banlieux et en province soient nés à Montréal, leur pratique langagière montre clairement que leur degré d'intégration à la communauté linguistique de Montréal n'est plus ce qu'il était en 1971. D'ailleurs, la plupart des sociolinguistes considèrent que ce sont des échanges fréquents et des contacts intenses entre les gens qui permettent l'établissement et le maintien d'un ensemble cohérent de normes. Voyons un autre exemple.

Les Anglo-Montréalais(es) officiellement bilingues

Pour être considérés par les sociolinguistes comme faisant partie d'une communauté linguistique, les locuteurs d'une langue doivent franchir un seuil minimal d'interaction sociale. À Montréal, bien des Anglo-Montréalais(es) ne franchissent pas le seuil minimal d'interaction avec la communauté francophone d'origine. On sait, par exemple, qu'une portion des anglophones de Montréal croit qu'il est toujours possible d'y vivre sans avoir recours au français (Globensky, 1993). Et il s'en trouve assurément pour le faire et non seulement le penser⁶.

Par contre, pour une partie des anglophones, les mécanismes mis en place pour valoriser l'emploi du français sont maintenant associés à des bénéfices non négligeables. Entre autres, les institutions créées par la *Charte de la langue française*, promulguée en 1977, se portent garantes du bilinguisme des individus qui réussissent l'examen de français de l'*Office de la langue française*. Dans un marché du travail saturé, les bilingues ainsi officiellement reconnus constituent un bassin d'em-

ployés compétitifs. Il faut remarquer qu'il n'existe pas de mécanisme équivalent qui permette la reconnaissance officielle de la compétence en anglais des francophones d'origine.

Cette observation me mène à poser l'hypothèse suivante : les anglophones bilingues ont tiré profit des changements survenus récemment dans la situation linguistique au Québec et ils/elles ont consolidé leur position dans la dynamique langagière de Montréal. Cette position est soutenable quand on accepte les remarques de Béland (1991 : 113), pour qui les anglophones bilingues ne prennent avantage de la situation que si le français conserve un statut important sur le marché du travail. Conséquemment, je considère que ce segment de la communauté anglo-montréalaise a tout intérêt à participer activement au maintien du français à Montréal⁷.

Pour étudier la question, j'ai recueilli des échantillons de français auprès d'anglophones d'origine qui utilisent cette langue dans leur milieu de travail⁸. Les enregistrements ont été faits dans deux contextes d'énonciation distincts : la lecture à haute voix et les conversations spontanées pendant les activités de travail. Pour faire le test de lecture, j'ai réutilisé un texte intitulé *Une soirée de hockey* qui avait servi lors d'un exercice de lecture proposé aux locuteurs du corpus *Sankoff-Cedergren*. Composé par un membre de l'équipe de recherche de l'époque, ce texte contient des traits caractéristiques du français parlé à Montréal. Les conversations spontanées ont été recueillies à l'Hôpital Royal Victoria⁹, caractérisé par un personnel majoritairement anglophone et une clientèle multilingue. À partir de ces échantillons de parler, on peut jauger la participation des Anglo-Montréalais(es) à la dynamique du français. Les données sur la négation illustrent comment.

La négation en français parlé à Montréal

Deux formes de négation, courte et longue, coexistent en français. Généralement, on utilise la négation complète à l'écrit, mais on utilise plus souvent la forme courte à l'oral, c'est à dire en omettant la particule *ne*. L'exemple (5) est conforme au code écrit tandis que celui en (6) est tiré du corpus Montréal 1984.

5) *Je ne veux pas t'ennuyer avec mes tracas.*

6) *Moi je veux pas t'ennuyer avec ça. (66.84.794)*

L'omission de la particule *ne* a augmenté au début du XIXe siècle, à mesure que l'écart entre le code écrit du français et les variétés parlées de la langue se sont creusées (Sankoff et Vincent, 1980 : 244). De nos jours, la négation complète est si peu fréquemment employée en français parlé que plusieurs considèrent la particule *ne* en voie de disparition (dont Ahsby, 1981 & 1976; Pohl, 1975; Gadet, 1992). Pourtant, à partir d'une étude en temps apparent faite auprès de 60 locuteurs et locutrices du corpus *Sankoff-Cedergren*, Gillian Sankoff et Diane Vincent (1977, 1980) ont soutenu pour leur part que le recours à la négation complète se maintiendra à Montréal. Même devant un taux d'omission de la particule atteignant 99,5%, elles ont refusé de considérer cette alternance comme un phénomène catégorique qui aboutira irrémédiablement à la disparition de *ne* (1980 : 302).

Les données du corpus *Montréal 84* confirment l'analyse de Sankoff et Vincent, tout en la nuanciant¹⁰. L'examen des comportements individuel et collectif indique que la particule *ne* se maintient effectivement dans le parler des Franco-Montréalais(es)¹¹.

Tableau 1

Omission de la particule de négation, selon les contextes d'occurrence, français lu à voix haute par 108ⁱⁱⁱ francophones

CONTEXTE ⁱ	N ⁱⁱ
Je t'ai pas vu samedi	16/108
On l'a pas entendu	6/106
Amène surtout pas Lucien	5/105
Il était plus capable	2/105
Ça a pas fini tard	2/105
T'étais pas chez vous	1/107
Total (5%)	32/636

i. Dans la transcription à lire, *ne* apparaît.

ii. Le total des occurrences varie d'un contexte à l'autre, car certaines ne sont pas lues lors de la performance.

iii. Onze des 120 locuteurs et locutrices du corpus *Sankoff-Cedergren* n'ont pas fait la lecture.

Le maintien de la particule dans la communauté est lié à une augmentation du nombre de personnes qui l'utilisent en 1984 plutôt qu'à une fréquence plus élevée dans le discours des gens qui y avaient déjà recours en 1971. Mais voyons si le contexte d'énonciation influence la production des formes de la négation.

Dans le texte *Une soirée de hockey*, il y a six énoncés négatifs. Dans ces performances de lecture à voix haute, les francophones utilisent la forme complète de la négation dans 95% des cas. Ainsi, au tableau 1 on ne relève que 32 omissions de *ne*. Considérant que la fréquence des négations complètes dans les entrevues est d'au maximum 2% (Daveluy, 1994 : xxxiii), ces résultats démontrent qu'il y a indéniablement un lien entre l'écrit et la production de la forme complète de la négation pour les Franco-Montréalais(es).

En ce qui concerne les anglophones, le Tableau 2 indique qu'ils/elles utilisent aussi la forme complète de la négation dans 91% des cas en lisant. On ne relève que huit omissions de *ne*.

Tableau 2

Omission de la particule de négation, selon les contextes d'occurrence, français lu à voix haute par 15 Anglo-Montréalais(es)¹

CONTEXTE	N
Je t'ai pas vu samedi	3/15
On l'a pas entendu	3/15
Ça a pas fini tard	1/15
T'étais pas chez vous	1/15
Amène surtout pas Lucien	0/15
Il était plus capable	0/15
Total (9%)	8/90

1. Les notes du Tableau 1 s'appliquent

D'autre part, dans le parler produit spontanément par l'infirmière, on retrouve 68 énoncés négatifs. À chacune de ces occasions, elle omet la particule *ne*. En voici un exemple :

7) *Ils donnent pas des épidurales à Anna Laberge.* (i.38)¹²

Ces résultats sont probants : pour une variable donnée, ici la négation, les Anglo-Montréalais(es)

manifestent les mêmes habitudes que les francophones d'origine : en langue orale spontanée, la particule ne est omise; en langue écrite lue, elle est gardée.

Dans la mesure où les schémas de variation permettent de délimiter les communautés linguistiques (Bailey, 1973 : 65), la façon dont les anglophones bilingues utilisent la négation pourrait être interprétée comme un indice d'insertion dans la communauté francophone de Montréal. Ce serait toutefois présumer qu'une seule variable linguistique puisse rendre compte de la situation dans son ensemble. La complexité de la réalité ressort quand plusieurs variables linguistiques sont analysées.¹³

Conclusion

Même si la comparaison des comportements langagiers de divers segments de la population montréalaise pour des variables linguistiques précises est complexe, il faut garder à l'esprit que c'est la dynamique du français parlé à Montréal dans son ensemble qui motive la démarche. Je m'en suis tenue à décrire l'emploi de certaines formes par des locuteurs et locutrices du français qui partagent certaines caractéristiques sociales. J'ai considéré l'utilisation de la négation par les anglophones d'origine comme un exemple de participation à la communauté linguistique montréalaise tandis que, parmi les francophones originaires de Montréal, j'ai interprété le comportement des banlieusard(e)s et des provinciaux, en ce qui concerne les formes de la restriction de quantité, comme une rupture avec la norme montréalaise.

Par contre, j'ai sciemment évité d'aborder la question de l'appartenance à la communauté linguistique, car les données présentées ne permettent pas vraiment de l'évaluer. D'une part, ces données soulèvent des questions à propos de l'identification des ex-Montréalais(es) par rapport à leur communauté d'origine, mais, dans le cas des anglophones de souche, l'utilisation de certains traits du français selon les schémas de variation typiques des francophones d'origine indique tout au plus qu'ils/elles prennent part activement à la dynamique langagière de Montréal. L'adoption de tels comportements langagiers n'est pas accompagnée d'une remise en cause de leur appartenance d'origine. Au contraire, la position des anglophones bilingues est avantageuse autant au sein de leur communauté d'origine que de la communauté francophone. C'est dans ce sens qu'ils et elles ont

intérêt à soutenir la valorisation du français à Montréal.

Dans un tel contexte, il n'est pas aussi utile de se demander qui fait partie de la communauté linguistique montréalaise que de décrire comment certains sous-groupes s'y inscrivent et/ou s'en démarquent. La communauté linguistique demeure imprécise, mais le concept est efficace pour comprendre les enjeux de la dynamique du français parlé à Montréal. Autant les francophones qui ne résident plus à Montréal n'ont pas besoin de renier ouvertement leur appartenance à cette communauté linguistique pour s'en distinguer, autant les Anglo-Montréalais(es) n'ont pas besoin de revendiquer une telle appartenance pour y participer.

Notes

1. Le *Conseil de Recherche en Sciences humaines du Canada* a subventionné cette recherche.
2. Voir l'introduction de ce numéro et les entretiens avec les instigatrices du projet pour une description de la démarche.
3. Le premier chiffre indique le numéro de l'interviewé(e), le second l'année de l'entrevue et le troisième le numéro de ligne dans la transcription des entrevues.
4. *Que* est parfois adjoint à *seulement* et considéré comme faisant partie de la forme de restriction. Pour simplifier la présentation, on fait référence à *seulement* même si *seulement (que)* serait plus précis.
5. L'analyse statistique a été faite à l'aide du logiciel Statview.
6. Il faut cependant situer l'étude de Globensky dans l'ensemble de celles qui ont été faites dans le cadre de la planification linguistique au Québec : qu'elles traitent des attitudes des travailleurs et travailleuses anglophones par rapport à la législation linguistique comme telle (Taylor, 1986) ou par rapport à l'utilisation du français dans le milieu de travail en général (Béland, 1991, Monnier, 1983), toutes sont élaborées à partir d'auto-évaluations de la pratique et/ou de jugements subjectifs. Dans la démarche adoptée ici, c'est plutôt la production langagière qui est analysée.
7. Plus précisément c'est la valeur marchande du bilinguisme qu'il est important de maintenir pour les Anglo-Montréalais(es), mais pour les besoins de la démonstration, la nuance peut être négligée.
8. Il est démontré dans Daveluy (1994) qu'un milieu de travail bilingue garantit une utilisation du français minimale chez les Anglo-Montréalais(es). D'une part, la production de la langue seconde y est légitime et, d'autre part, elle est relativement neutre parce que reliée aux conditions ponctuelles de l'accomplissement du travail. Le rapport entre les individus est professionnel, de sorte que le fait de parler français ne menace en rien les anglophones, mais fait partie de l'ensemble des compétences pour lesquelles ils et elles ont été embauché(e)s.
9. Le milieu de la santé a été sélectionné parce que l'*Ordre des infirmiers et infirmières du Québec* représente 33% de la clientèle de l'*Office de la langue française* pour le test de connaissance du français (Martin, 1984 : 19). Entre le 1er avril 1992 et le 31 mars 1993, 390 examens ont été administrés à 283 membres de cet ordre professionnel (M. Jean Roy, *Service de relations aux enseignant(e)s et ordres professionnels de l'Office de la langue française*, com. pers.). D'autre part, contrairement à plusieurs entreprises où la francisation a pour effet principal de faire lire davantage de français (dans les communications émanant de la direction, par exemple), les services de soins de santé sont propices aux interactions verbales dans cette langue.
10. Hélène Blondeau et moi avons présenté les résultats préliminaires de l'analyse en temps réel de la négation à Montréal, à NWAV21, 1992. Puis, au congrès de l'ACFAS 61, en 1993, nous en avons fait la synthèse.
11. Dans un premier temps, les tendances dans la communauté ont été analysées en comparant l'échantillon de locuteurs et locutrices sélectionné par Sankoff et Vincent et le corpus Montréal 1984. Cette *trend study* est présentée à l'annexe (4) de Daveluy (1994). Les résultats nous ont incitées à mener une analyse pour une cohorte d'individus (*panel study*).
12. Le *i* indique qu'il s'agit d'un exemple tiré de l'enregistrement de l'infirmière et le chiffre fait référence à la pagination de la transcription.
13. Outre la négation et la diffusion de *juste* qui ont été discutées ici, trois cas de neutralisation morphologique ont été étudiés dans Daveluy (1994) : celui des déterminants démonstratifs, celui des déterminants indéfinis de quantité et celui des participes passés du verbe *faire*. L'alternance des pronoms d'adresse *tu* et *vous*, la prononciation des pronoms *toi* et *moi* et la réduction vocalique du coordonnant *puis* ont aussi été analysées.

Références

ASHBY, W. J.

- 1981 The loss of the negative particle *ne* in French : a syntactic change in progress, *Language*, 57 (3) : 674-687.
- 1976 The loss of the negative morpheme, *NE*, in Parisien French, *Lingua*, 39 : 116-137.

- BAILEY, C.-J. N.
1973 *Variation and Linguistic Theory*, Arlington : Center for Applied Linguistics.
- BÉLAND, P.
1991 *L'usage du français au travail*. Situation et tendances, Québec : Conseil de la langue française.
- BLOOMFIELD, L.
1970 *Le langage*, Paris : Payot (1933).
- DAVELUY, M.
1994 *Participation à la dynamique langagière et appartenance à la communauté linguistique*. Analyse du français parlé par des francophones et des anglophones de Montréal, Thèse de doctorat, Département d'Anthropologie, Université de Montréal.
- DITTMAR, N. et P. SCHLOBINSKY
1933 *The sociolinguistics of urban vernaculars*. Case studies and their evaluation, Berlin : Walter de Gruyter.
- GADET, F.
1992 *Le français populaire*, Paris : Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je?
- GLOBENSKY, R.
1993 *Les anglophones au sein du Québec*, Québec : Service de la recherche de l'Office de la langue française.
- GUMPERZ, J. J.
1972 *Types of linguistic communities*, J. A. Fishman (dir.), *Readings in the sociology of language*, La Haye : Mouton : 460-472.
1968 *The Speech Community*, *International Encyclopedia of Social Sciences*, 9 : 381-386.
- HORVATH, B. et D. SANKOFF
1987 *Delimiting the Sydney speech community*, *Language in Society*, 17 : 179-204.
- HUDSON, R.A.
1980 *Sociolinguistics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- HYMES, D.
1974 *Foundations in Sociolinguistics*, An Ethnographic Approach, Philadelphie : University of Pennsylvania Press.
- KERSWILL, P. E.
1985 *A sociolinguistic study of rural immigrants in Bergen, Norway*, Thèse de doctorat, University of Cambridge.
- LABOV, W.
1989 *The exact description of the speech community : Short a in Philadelphia*, R. W. Fasold et D. Schiffrin (dirs), *Language Change and Variation*, Philadelphie : John Benjamins.
- MARTIN, A.
1984 *Profil sociolinguistique et rendement à l'examen de connaissance du français de l'O.L.F.*, Québec : Gouvernement du Québec, Office de la langue française, Collection Langues et Sociétés.
- MASSICOTTE, F.
1986 *Les expressions de la restriction en français parlé de Montréal*, D. Sankoff (dir.), *Diversity and Diachrony*, Amsterdam : John Benjamins : 325-332.
1985 *Analyse sociolinguistique de rien-que*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal.
- MONNIER, D.
1983 *L'usage du français au travail*, Québec : Conseil de la langue française, Dossiers du Conseil de la langue française, 15.
- POHL, J.
1975 *L'omission de ne dans le français contemporain*, *Le français dans le monde* : 17-23.
- RAND, E. et D. SANKOFF
1988 *Goldvarb : A variable rule application for Macintosh*, Université de Montréal, Centre de recherches mathématiques, Rapport 1585.
- ROMAINE, S.
1982 *What is a speech community?* S. Romaine (dir.), *Sociolinguistic Variation in Speech Communities*, Londres : Edward Arnold : 13-24.
- SANKOFF, D.; G. SANKOFF; S. LABERGE et M. TOPHAM
1976 *Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale*, *Cahiers de linguistique de l'Université du Québec*, 6, Montréal : Presses de l'Université du Québec : 85-125.

SANKOFF, G. et D. VINCENT

- 1980 The Productive Use of *ne* in Spoken Montréal French, G. Sankoff (dir.), *The Social Life of Language*, Philadelphie : University of Pennsylvania Press : 295-310.
- 1977 L'emploi productif de *ne* dans le français parlé de Montréal. Le français moderne, *Revue de linguistique française*, 45 (3) : 253-256.

SORÉCOM inc.

- 1983 *Situation linguistique dans les hôpitaux « anglophones » de la région de Montréal*, Étude exploratoire, Québec : Conseil de la langue française, Collection notes et documents, 31.

TABOURET-KELLER, A.

- 1985 Langue et société : les corrélations sont muettes, *La linguistique*, 21 : 125-139

TAYLOR, D. M.

- 1986 *Les réactions des anglophones face à la Charte de la langue française*, Québec : Office de la langue française, Collection Langues et sociétés.

THIBAUT, P. et M. DAVELUY

- 1989 Quelques traces du passage du temps dans le parler des Montréalais, *Language Variation and Change*, 1 (1) : 19-45

THIBAUT, P. et D. VINCENT

- 1990 *Un corpus de français parlé. Montréal 84 : Historique, méthodes et perspectives de recherche*, Québec : Département de langues et linguistique, Collection Recherches sociolinguistiques, 1.